



Communiqué de presse

38/21

Montreuil, le 31 mars 2021.

L'EHPAD la Croix du Sud (Fabas, Ariège) : 67 jours de grève et toujours pas de négociations pour les salarié-e-s

Le groupe Medicharme continue de rester sourd aux revendications de ses salariés !

Alors qu' il y a peu de temps, les Français applaudissaient les soignants en première ligne,

Alors que les conditions de travail et de rémunération des personnels des Ehpads continuent de se dégrader,

Alors que les entreprises privées de Santé ont pu bénéficier d'aides du gouvernement, sans toucher à leurs marges de bénéfice,

Comment les employeurs du groupe Médicharme peuvent ils s'entêter à refuser toute négociation avec leurs propres salariés ?

Comment accepter que cette entreprise florissante (27 établissements en France) puisse délibérément ignorer ces personnels qui, au quotidien, concourent par leurs soins, à la richesse de l'entreprise et... de ses actionnaires ?

Non seulement Médicharme reste fermé à toute négociation, malgré la médiation proposée par la DIRRECTE (dont les recommandations sont restées sans suite), mais il use de toute sa brutalité envers les grévistes.

Plutôt que dialoguer avec ses salariés, le groupe assène des sanctions disciplinaires et remplace son personnel avec des « mercenaires » (salariés d'autres établissements du groupe) venus les remplacer avec une prime !

Pourtant, les grévistes ne demandent pas la lune, ils demandent :

- ▶ L'égalité dans le versement des primes,
- ▶ Le retrait des sanctions (considérées comme « injustes ou disproportionnées » par le médiateur)
- ▶ Pourvoir les postes vacants de personnel qualifié,,
- ▶ Le paiement des jours de grève, car l'employeur porte la responsabilité de la durée du conflit en ayant remplacé illégalement le personnel gréviste.

Après 66 jours de grève, les salariés de la Croix du Sud ne renoncent toujours pas, et maintiennent leurs revendications, soutenus par les structures locales CGT et l'Union Fédérale de la Santé Privée CGT.

Cette lutte exemplaire nous rappelle, si c'était nécessaire, l'appétit insatiable de ces groupes privés « sans foi ni loi » faisant du profit dans la prise en charge de nos aînés, tout en méprisant les personnels qui en ont la charge !

IL EST TEMPS QUE CELA CESSE !!!

Alors messieurs les dirigeants de Medicharme, il est urgent que vous écoutiez vos salariés que vous laissez sur le trottoir depuis 2 mois ; votre obstination est indécente et inhumaine.

L'Union Fédérale de la Santé Privée et la Fédération de la santé CGT, les structures UL, UD et USD de l'Ariège continueront à soutenir les salariés en grève, et engageront toutes les procédures juridiques nécessaires pour faire valoir leurs droits et mettre fin aux manœuvres illicites du groupe Médicharme pour casser la grève.